



## Note d'Actualités agricoles bretonnes

Février 2023

Note réalisée par le service Economie – Emploi des Chambres d’agriculture de Bretagne

Pour tout complément : [economie@bretagne.chambagri.fr](mailto:economie@bretagne.chambagri.fr)

Avec le soutien  
financier de :



Avec  
la contribution  
financière du compte  
d'affectation spéciale  
développement  
agricole et rural  
CASDAR

  
MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
ET DE L'ALIMENTATION

Éthique  
Qualité  
Proximité



# Sommaire et éléments de synthèse

## **Filière lait .....p 4**

Le prix du lait conventionnel (38 MG, 32 MP) est à 455 €/1 000 litres en décembre 2022, soit une hausse annuelle (+23,7 %) supérieure à la hausse des charges (+15,6 %). Malgré cette conjoncture favorable, la décapitalisation ne ralentit pas, entraînant une baisse de la collecte régionale : -1,4 %/2021 sur le 4e trimestre. La crise du lait bio se poursuit malgré les campagnes publicitaires, et le manque de nouveaux producteurs se fait ressentir : en Bretagne le nombre de points de collecte bio est en baisse depuis octobre 2022.

## **Filière porc.....p 6**

Le prix du porc dépasse à nouveau le cap des 2,00 €/kg de carcasse au MPB fin janvier 2023. Cette progression est due à la faiblesse de l'offre au niveau de l'Union européenne. Les coûts de production commencent à se stabiliser grâce à la détente du prix des céréales mais la hausse du prix de l'électricité prend le relais. Par ailleurs, la production de mâles entiers ou immunocastrés poursuit son développement en France, sans accord global de valorisation entre groupements et abatteurs.

## **Filière volailles de chair .....p 8**

La Bretagne fait face à des cas sporadiques de grippe aviaire. En 2022, elle avait été relativement épargnée ce qui lui a permis de finir l'année 2022 avec des abattages stables par rapport à 2021. Le canard et la dinde sont cependant particulièrement affectés. S'ajoute la hausse des charges, aliment dans un premier temps, énergie dans un second. Si des revalorisations des prix de vente semblent être obtenues, la consommation française commence à montrer des signes de faiblesse.

## **Filière œufs .....p 10**

La grippe aviaire s'étend actuellement en Bretagne et perturbe l'ensemble de la filière. La hausse des prix des charges (aliment, poulettes, énergie, frais d'ovosexage...) se poursuit. Alors que les cotations des œufs coquille et œufs pour l'industrie sont toujours à des niveaux élevés, les éleveurs demandent une revalorisation du prix de l'œuf. Malgré la hausse du prix des œufs au détail, les achats des ménages restent dynamiques.

## **Filière viande bovine .....p 12**

L'ensemble des prix des bovins sont soutenus. La production est en effet en baisse en Europe et en France. Cette tendance devrait être durable car la décapitalisation entamée il y a plus de cinq ans se poursuit. La consommation française demeure solide malgré le contexte économique. Les importations viennent donc combler pour l'instant les volumes manquants.

## **Filière légumes frais.....p 14**

Les à-coups climatiques pèsent de plus en plus sur les apports des différents légumes. La baisse des surfaces légumières en Bretagne se poursuit, en raison des problèmes de disponibilité de la main d'œuvre et des difficultés conjoncturelles. La filière est en attente du nouveau décret sur l'interdiction d'emballage plastique pour les légumes frais de moins de 1,5 kg qui fait craindre des difficultés en brocoli, coco de Paimpol et artichaut poivrade.

## **Filière légumes destinés à la transformation .....p 16**

En raison des températures élevées et du manque d'eau, la campagne 2022 est l'une des plus catastrophiques jamais connue, avec des rendements en baisse (inférieurs de 30 à 40 % en haricot et flageolets) et des problèmes de qualité. Dans le cadre du plan de souveraineté alimentaire, la filière a fait des propositions pour développer les volumes français de légumes pour la transformation.

## **Filière alimentation animale .....p 18**

Le secteur de l'alimentation animale fait face à une conjonction d'événements défavorables : guerre en Ukraine, flambée des cours des matières premières agricoles, crise énergétique, influenza aviaire, sécheresse, décapitalisation des cheptels. En Bretagne, les volumes annuels de fabrication sont en baisse de 4 % sur 2022, plombés notamment par une filière porcine qui continue de décrocher (-8 %).

## **Industries agroalimentaires.....p 20**

L'agroalimentaire subit une hausse de ses coûts de production à tous les niveaux : matières premières agricoles, énergie, emballages, transports. En décembre, la production nationale atteint son plus bas niveau depuis deux ans. Problème de prix et de disponibilité donc, avec une vigilance particulière à apporter au secteur de la viande. Les négociations commerciales sont en cours avec des demandes de revalorisation tarifaire de +12,7 %.

## **Commerce extérieur et accords commerciaux .....p 22**

En 2022, l'Espagne devient le premier client de la Bretagne (la Chine est 4<sup>e</sup>). Les exportations progressent sur un an de 14 % en valeur au 4<sup>e</sup> trimestre, dopées par l'inflation. Cependant, elles reculent de 9 % en volume sur la même période. Plusieurs accords commerciaux devraient être proposés à la ratification en 2023. Les contrôles douaniers post-Brexit devraient enfin être instaurés aux frontières cette année.

## **Consommation - Distribution .....p 24**

Les produits alimentaires affichaient en janvier 2023 un niveau d'inflation de 13,2 % sur un an (INSEE). Les consommateurs se sont donc adaptés, principalement en réduisant leurs achats et en descendant en gamme pour limiter les dépenses. Une attitude aux conséquences délétères pour le bio ainsi que pour d'autres produits « haut de gamme », bien que les mentions et les marques locales demeurent plébiscitées par le consommateur.

## **Énergie.....p 26**

Actuellement dans une période de transition, nos modes de consommations vont devoir s'adapter à une raréfaction des disponibilités de l'énergie fossile d'ici 2050. L'énergie n'est plus à considérer comme un unique poste de coût. D'une situation de client-consommateur, l'agriculteur doit passer à une situation de management de l'énergie. Notre mix-énergétique va être construit avec les énergies renouvelables où le foncier devient un potentiel de production d'énergie. Cette situation crée des opportunités mais pose aussi la question des concurrences entre productions alimentaire et énergétique et des interrogations quant à l'utilisation et la valorisation des sols demain...

## **Emploi agricole et agroalimentaire .....p 28**

Les 26 347 exploitations agricoles bretonnes comptent 51 360 actifs en équivalent temps plein (ETP) en 2020. Quant à l'industrie agroalimentaire, au 3e trimestre 2022, elle emploie 75 600 salariés, ainsi que 13 000 intérimaires en ETP. Les tensions sur le marché du travail sont de plus en plus fortes, avec des difficultés de recrutement pour les employeurs qui s'intensifient très fortement. Besoins en salariés dans de nombreux secteurs et chômage au plus bas expliquent notamment ces difficultés.

# FILIERE LAIT

## Chiffres clés

**8 707 exploitations** livrent du lait à l'industrie en décembre 2022 en Bretagne (9 173 en décembre 2021, **soit 466 élevages disparus en un an**) dont **848 exploitations bio** (839 en décembre 2021, +1,1 % en un an).

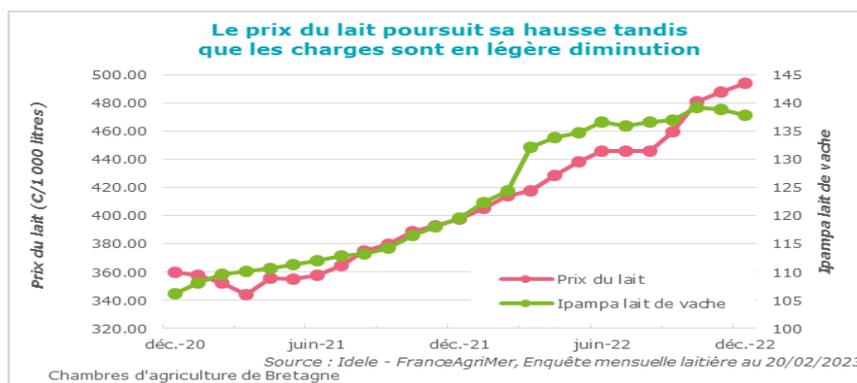
Collecte laitière bretonne en 2022 : **5,30 Mds de litres** (5,37 milliards de litres en 2021, soit -1,3 % en un an) dont **276 millions de litres** en bio (+2,3 %).

Prix\* moyen breton en 2022 : **425 €/1 000 litres** (+22,8 % en un an). Prix\* moyen breton du lait bio en 2022 : **455 €/1 000 litres** (+0,2 % en un an) pour un lait de composition standard.

*\*prix réel du lait, toutes qualités et toutes primes prises en compte, ramené à un lait de composition standard (38 MG, 32 MP)*

## Eléments conjoncturels

- **Sur le 4<sup>e</sup> trimestre 2022, la collecte bretonne est de 1,27 milliards de litres soit une diminution de 1,4 %/4<sup>e</sup> trimestre 2021.** Le Finistère et le Morbihan sont les départements les plus touchés par le recul (respectivement -2,8 % et -2,9 %/2021) tandis que la collecte résiste mieux dans les Côtes-d'Armor et l'Ille-et-Vilaine (respectivement -0,2 % et -0,6 %/2021). **Les sondages hebdomadaires des cinq premières semaines de 2023 laissent présager une aggravation de cette diminution en Bretagne : de -3,1 % à -4,2 % selon les semaines.**
- En décembre 2022, 709 400 vaches laitières étaient présentes sur le territoire breton. **En un an, le cheptel régional a diminué de 2,4 %.** Le Finistère et le Morbihan sont plus impactés par cette décapitalisation (respectivement -3,3 % et -3,0 %), expliquant ainsi les différences départementales dans la diminution de la collecte. **A noter que la baisse du nombre de génisses laitières est encore plus importante (-5,5 % en un an),** ce qui ne laisse pas envisager un retour à la hausse du cheptel breton sur les deux années à venir.



- **En décembre 2022, le prix moyen payé aux producteurs bretons ramené à un lait de composition standard (38 MG, 32 MP) est de 455 €/1 000 litres (+23,7 % en un an).** En moyenne, toute laiterie confondue, le prix est relativement stable pour le début du 1<sup>er</sup> trimestre 2023. La hausse du prix réel est supérieure à la hausse annuelle des charges. En décembre 2022, l'indice Ipampa lait de vache est en hausse de 15,6 % en un an. **Notons que l'indice des charges est en diminution depuis octobre, une première depuis mai 2020 !** En particulier, ce sont les postes « engrais et amendements » et « énergie et lubrifiants » qui sont concernés par cette détente des prix. La décroissance de la cotation des engrais se poursuit

depuis le début de l'année 2023, ce qui laisse présager un indice Ipampa toujours à la baisse sur le 1<sup>er</sup> trimestre.

## Actualités

---

- **Le prix du lait bio payé aux producteurs bretons est reparti à la hausse depuis le mois d'août.** En décembre, le prix 38-32 du lait bio en Bretagne était de 479 €/1 000 litres, soit une progression annuelle de 2,2 %. **La croissance de production du lait bio s'avère inférieure aux prévisions. En effet, alors qu'il était prévu une hausse annuelle de la production de 8 % en 2022, la croissance se situe finalement à 2,3 %.** En particulier, la filière lait bio est marquée par une baisse du nombre de producteurs bretons depuis l'automne, conséquence du fort ralentissement de nouveaux arrivants. **La région comptait ainsi 848 points de collecte bio en décembre 2022, soit une hausse annuelle de 1 %.** Afin de freiner l'érosion du lait bio, dont la baisse de consommation ne ralentit pas fin 2022, le Cniel a lancé une nouvelle campagne de communication conjointement avec le Cerafel « Prenez en main la bio ! ». Cette campagne a pour objectif de développer l'offre bio, en particulier dans la restauration hors domicile.
- **Sodiaal abandonne son prix B à partir du 1<sup>er</sup> avril.** La coopérative souhaite effectivement mettre en place un prix unique, dont la formule n'est pas encore définie, mais qui devrait permettre à la coopérative d'être plus réactive aux évolutions des charges par la prise en compte de l'indice Ipampa. Cette annonce illustre la stratégie de Sodiaal de se détacher progressivement des marchés mondiaux des commodités et de privilégier le marché intérieur, moins volatil.
- Les marchés mondiaux sont fortement dépendants de la stratégie chinoise. 2022 a été marquée par une succession de confinements limitant la consommation hors domicile. Le pays s'était alors appuyé sur les stocks constitués l'année précédente, diminuant drastiquement ses importations, notamment -24 % sur les poudres de lait écrémé et -18 % sur les fromages. **La levée de la stratégie zéro covid devrait permettre de relancer progressivement la consommation intérieure, affichée comme une des priorités pour 2023 par les autorités du pays.** Il est donc attendu une reprise à la hausse des importations chinoises de fromage, de beurre, de crèmes et de poudres de lait infantile.

## A retenir

---

- La collecte bretonne est en diminution, le Finistère et le Morbihan étant les départements les plus touchés. La raison principale est la décapitalisation du cheptel bovin laitier qui ne montre aucun signe de ralentissement.
- La conjoncture est particulièrement favorable sur les dernières semaines, avec un prix payé aux producteurs qui continue de croître tandis que les charges diminuent depuis octobre, une première depuis mai 2020.
- La crise du lait bio se poursuit malgré les campagnes publicitaires : la baisse de la consommation ne ralentit pas, et les acteurs de la filière réduisent l'offre. Le nombre de points de collecte diminue en Bretagne depuis octobre 2022.

Pour tout complément : [olivier.carvin@bretagne.chambagri.fr](mailto:olivier.carvin@bretagne.chambagri.fr)

# FILIERE PORC

## Chiffres clés

**5 166 sites d'élevage** de porcs en Bretagne en 2021 dont 2 951 engraisseurs et post-sevreurs engraisseurs, 2 024 naisseurs-engraisseurs et 191 naisseurs et naisseurs post-sevreurs.

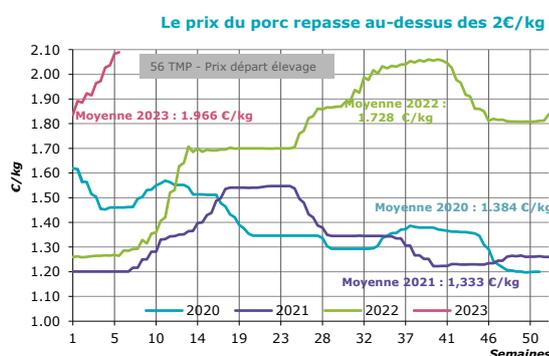
**7,270 millions de porcs**, soit 1,258 million de tonnes de viande porcine produits par les élevages bretons (57 % de la production française) en 2021, soit **une baisse de 1,9 % en têtes** et une hausse de 0,7 % en tonnes par rapport à 2020.

Prix de base en 2022 : **1,728 €/kg** (base 56 TMP au cadran breton).

Avec 100 élevages, la Bretagne est la deuxième région française en nombre de truies bio.

## Eléments conjoncturels

- Fin janvier 2023, **le cours du porc a de nouveau franchi le cap des 2 euros au Marché du Porc Breton**. Ce niveau avait été atteint une première fois fin août 2022, avant que les prix ne redescendent à 1,80 €/kg. Le marché se redresse depuis le début de l'année 2023.



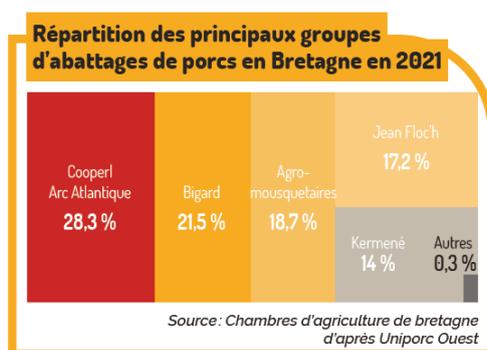
Chambres d'agriculture de Bretagne

Source : Marché du Porc Breton au 08/02/2023

- Cette progression est due à la faiblesse de l'offre au niveau des pays européens.** La production européenne devrait se contracter de 5 % en 2022 par rapport à 2021. L'Allemagne voit sa production chuter de près de 10 %, son cheptel a perdu 2,4 millions de têtes en un an et 7 millions en 10 ans pour des raisons économiques et sociétales ! La production espagnole devrait aussi être en retrait cette année après une décennie de très forte croissance. La France voit ses abattages légèrement reculer d'environ 1 %.
- En Bretagne, 13,6 millions de porcs ont été abattus en 2022 dans la première région française, soit 380 000 de moins que l'année précédente.** En volume, cela devrait représenter 1,27 million de tonnes, soit 59 % du total national. Il s'agit du chiffre le plus bas depuis 2014, année où 13,5 millions de porcs avaient été abattus dans la région.
- La hausse des coûts de production touche fortement les élevages porcins,** l'aliment représentant 60 % du coût de revient. Le dernier chiffre publié par l'Ifip estime que le prix de l'aliment pour porc était de 394 €/tonne en novembre. Celui-ci se stabilise et devrait même refluer ces prochains mois. Cependant, la hausse des prix de l'électricité prend le relais avec un prix de l'électricité multiplié par trois en 2023, ce qui représenterait une hausse de 8 à 10 centimes par kilo de carcasse.
- Si les offres sont en baisse sur le marché européen, **la demande est aussi en berne.** La consommation est terne et les exportations européennes vers les pays tiers sont en repli de 16 % sur la période janvier–octobre 2022 par rapport à janvier–octobre 2021. La Chine a notamment divisé ses achats par deux suite à la remontée en puissance de sa production.

## Actualités

- Depuis l'interdiction de la castration à vif des porcelets, effective depuis le 1er janvier 2022, **la part de mâles entiers ou immunocastrés abattus sur la zone Uniporc Ouest ne cesse de croître**. Elle atteint 37 % du nombre total de porc mâles abattus à la fin 2022 selon Uniporc Ouest. Cooperl Arc Atlantique en abat 2,5 millions, les autres opérateurs totalisant 567 000 mâles entiers ou immunocastrés. Les autres mâles, castrés avec anesthésie locale, sont encore préférés par certains acteurs tels que Bigard. Ces trois types d'animaux ont chacun leurs avantages et leurs inconvénients. Ainsi, le mâle entier est globalement plus intéressant au niveau de l'élevage mais le mâle castré est plus avantageux en matière de qualité de viande fraîche. **Cette émergence du mâle entier a cependant mis à mal la transparence et l'uniformité du paiement des carcasses puisque les porcs sont désormais payés différemment selon leur type.**
- **Avec la reprise d'Abera par Bigard, le classement des outils bretons d'abattage est remanié en 2022**. Ce dernier passe en effet de la cinquième à la deuxième position en quantité de porcs abattus dans notre région avec 2,9 millions de porc par an. Le groupe Cooperl Arc Atlantique conserve la première place avec 3,8 millions de porc abattus par an. Si les abattages bretons se sont globalement contractés de 2,7 % en 2022 par rapport à 2021, les groupes Agromousquetaires et Jean Floch sont parvenus à légèrement accroître leur activité.



- Le marché du porc bio fait face à une crise, l'offre dépassant actuellement de **20 à 30 % la demande**. Cela contraint les groupements à déclasser une partie des porcs en conventionnel. Les représentants de la filière demandent des aides pour soutenir les entreprises en difficultés, « déconvertir » certains éleveurs et accompagner l'arrêt de l'activité d'une centaine d'éleveurs.

## A retenir

- Après avoir marqué le pas à l'automne 2022, le prix du porc retrouve début 2023 son niveau record de l'été 2022. L'offre européenne de porc est très réduite et devrait le demeurer ces prochains mois. Les charges devraient rester élevées du fait de la hausse du prix de l'énergie.
- Le secteur du bio fait face à une crise de marché, les acteurs cherchent à réduire l'offre pour soutenir les prix.
- La production de mâles entiers et immunocastrés continue de se développer en Bretagne, en l'absence d'accord global entre les organismes représentant les producteurs et les abatteurs sur leurs prix. Les prix payés aux producteurs sont donc de moins en moins uniformes.

Pour tout complément : [arnaud.haye@bretagne.chambagri.fr](mailto:arnaud.haye@bretagne.chambagri.fr)

# FILIERE VOLAILLE DE CHAIR

## Chiffres clés

**1 810 éleveurs de volailles de chair** en 2020 en Bretagne avec une surface de **3,5 millions de m<sup>2</sup>**.

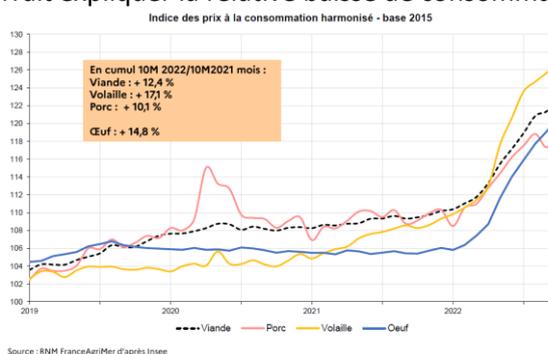
**498 000 tonnes de volailles** abattues en Bretagne en 2022 (en baisse de 0,3 % par rapport à 2021).

**1 poulet français sur 3** est produit en Bretagne.

**50,1 % du poulet consommé en France est importé** en 2022 d'après les premières estimations.

## Eléments conjoncturels

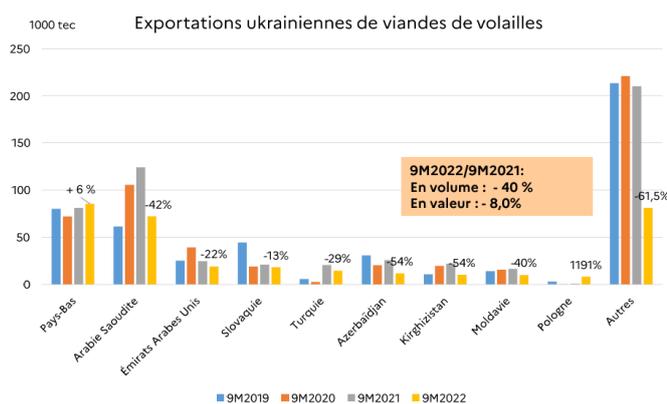
- La grippe aviaire continue de sévir en France et perturbe les marchés. **En cumul sur les onze premiers mois de 2022, les abattages français de volaille régressent de 7,9 % par rapport à la même période de 2021.** Le canard, qui est l'espèce la plus sensible à cette épizootie, voit ses abattages s'effondrer de 32 %. Quant à la dinde, ses abattages sont en repli de 17,7 %. Le poulet résiste mieux à -1,4 %.
- **En 2022, la Bretagne a été bien moins touchée que sa région voisine des Pays de la Loire.** Ses abattages de volailles sont en baisse de 0,3 % en 2022 par rapport à 2021. Les abattages étaient en hausse de 7,3 % en mai, preuve que la région a très partiellement compensé les déficits ligériens. Les abattages régionaux de canard sont cependant en retrait de 16 % en moyenne sur l'année et même de 47 % en novembre 2022 par rapport à novembre 2021 !
- **La consommation française de volaille est en repli de 1,4 % sur les neuf premiers mois de 2022.** L'indice des prix à la consommation pour la volaille s'établit en hausse de 17,1 % sur les 10 premiers mois de 2022 par rapport à la même période de 2021. Ce chiffre supérieur à celui des autres viandes pourrait expliquer la relative baisse de consommation.



- **Les importations ont en partie comblé la baisse de la production nationale.** Elles devraient atteindre 50 % de la viande de poulet consommée en 2022. La croissance provient surtout de la Pologne (+28 % sur les neuf premiers mois de 2022) qui est plus que jamais le premier fournisseur du marché français. La Belgique suit avec une hausse de ses importations de 16 % sur la même période.
- **La hausse des coûts de production affecte fortement le secteur.** L'indice Itavi, qui mesure le coût de l'aliment pour les différentes espèces, a atteint un sommet en mai avant de redescendre légèrement depuis. Pour le poulet standard, celui-ci s'établit à 155,44 en décembre soit une augmentation annuelle de 25 %. Le renchérissement de l'énergie, propane en tête, concourt à accroître les charges.

## Actualités

- **La grippe aviaire continue de toucher de nouveaux élevages dans notre région.** Cette épizootie prend de plus en plus d'ampleur au cours des années ce qui pousse la filière à s'interroger sur les moyens de la contenir. Amélioration de la biosécurité et vaccination sont des solutions partielles. Une réflexion sur «l'élevage avicole de demain» doit commencer prochainement. Parmi les pistes évoquées apparaissent «la maîtrise de la densité d'élevages sur les territoires à risque de diffusion» ainsi qu'à une «réflexion sur la réorganisation économique des filières».
- Les représentants de la filière avicole se sont récemment inquiétés d'un projet de la Commission européenne **de modification des règles concernant l'étiquetage des modes d'élevage des volailles qui menacerait les traditionnels SIQO français (Label Rouge, bio)**. La Commission européenne a récemment répondu que ce n'était pas son intention, affaire à suivre donc.
- A la suite du déclenchement du conflit en Ukraine, l'Union européenne a pris la décision de suspendre les droits de douanes avec ce pays pour une durée d'un an. Quelques mois après cette suspension, les premiers chiffres montrent que si les exportations ukrainiennes se sont contractées, **un report de ses expéditions des pays du Moyen-Orient vers l'Union européenne est à l'œuvre**. Est-ce que cette tendance se poursuivra ces prochaines années ?



## A retenir

- L'épidémie de grippe aviaire continue de dominer l'actualité de la filière avicole. En 2022, la Bretagne a été globalement épargnée **puisque ses abattages sont demeurés quasiment stables** par rapport à 2021 mais les récents cas survenus dans notre région rappellent que le risque reste élevé.
- Alors que le prix de l'aliment s'est stabilisé, l'énergie a pris le relais avec le coût du propane en tête. Malgré ces hausses de charges, l'entreprise LDC a annoncé qu'elle avait obtenu des revalorisations de ses prix de vente courant 2022 lui permettant de compenser ces hausses de charge. En témoigne ses bons résultats financiers avec un chiffre d'affaires qui s'accroît nettement malgré des volumes de vente en régression.
- **La consommation française de volaille**, jusqu'alors dynamique, **connaît une baisse en 2022**. Est-ce la conséquence de la hausse des prix de vente ou du manque de disponibilités ? Un puissant soutien du marché avicole est en tout cas en train de tousser.

Pour tout complément : [arnaud.haye@bretagne.chambagri.fr](mailto:arnaud.haye@bretagne.chambagri.fr)

# FILIERE ŒUFS

## Chiffres clés

La France est le 1<sup>er</sup> pays producteur d'œufs de consommation en Europe (14 % de la production européenne). Le taux d'auto-approvisionnement en œufs et ovoproduits atteint 106 % dans l'UE et 99 % en France.

La Bretagne est la 1<sup>ère</sup> région de production avec 36 % des œufs produits en France. Le département des Côtes d'Armor totalise plus de la moitié de la capacité de production de la région.

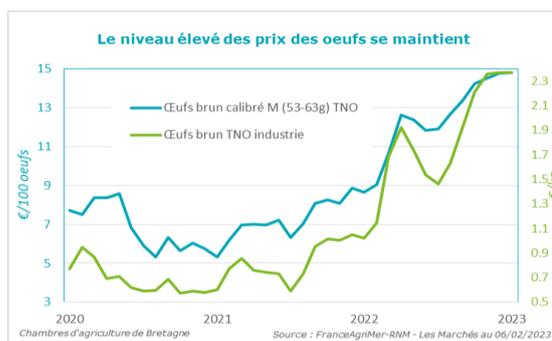
Les poules pondeuses « alternatives » (élevage au sol, plein air et bio) représentent 67 % des poules pondeuses françaises.

Les œufs sont vendus à 36 % sous forme d'ovoproduits destinés à la RHD et aux IAA, 20 % sous forme d'œufs coquille pour la RHD et 44 % sous forme d'œufs coquille pour la consommation à domicile.

La Bretagne accueille 26 % du cheptel national de poules pondeuses bio (1<sup>ère</sup> région).

## Éléments conjoncturels

- En 2022, le prix des œufs brun calibré M atteint 12,2 €/100 œufs. Au dernier trimestre 2022, le prix est supérieur de 73 % à celui du dernier trimestre 2021. La déclaration de plusieurs cas de grippe aviaire en Pays de Loire a limité la disponibilité en poulettes ce qui n'a pas été compensé par le recul des mises en réforme des poules pondeuses (-16 % de septembre à novembre 2022 sur un an en Bretagne). Le prix des œufs destinés à l'industrie atteint aussi des sommets, avec une augmentation de 120 % par rapport au dernier trimestre 2021. Début 2023, cette tendance haussière se poursuit.

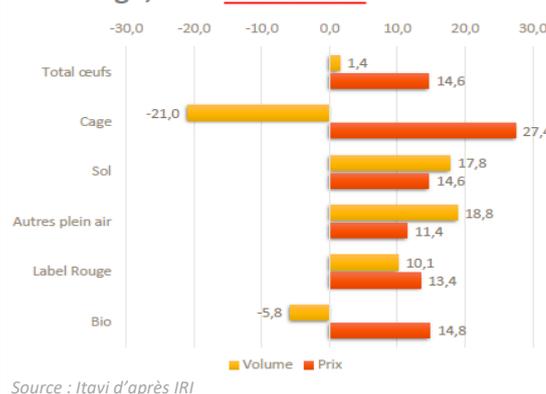


- La hausse des coûts de production touche les élevages d'œufs. L'indice du coût des matières premières calculé par l'Itavi de décembre 2022 est supérieur de 26 % à celui de décembre 2021, après déjà + 17 entre décembre 2020 et décembre 2021. Selon l'Itavi, le coût de production progresserait de 45 % entre 2019 et 2022 (surtout au 2<sup>e</sup> trimestre 2022), augmentation imputée à 75 % à la hausse du prix de l'aliment et 15 % à celle des poulettes.
- Selon l'Itavi, la production devrait être en recul de 2 % dans l'UE en 2022/2021 et de 8 % en France. Pour compenser le manque de disponibilités, les importations progressent. Sur onze mois 2022, les achats de l'UE augmentent de 36 % en volume, avec +57 % en provenance d'Ukraine, devenue son 1<sup>er</sup> fournisseur. Sur la même période, les importations françaises d'œufs coquille croissent de 53 %. Les achats à la Pologne (devenue le 1<sup>er</sup> fournisseur depuis octobre 2022) progressent de 460 %, derrière l'Espagne, en recul, qui dispose de 27 % de parts de marché. En ovoproduits, la hausse des achats français atteint 19 %, en provenance principalement des Pays-Bas et de la Belgique. Après une amélioration en 2021, le solde se dégrade en 2022 pour se rapprocher de celui de 2020.
- Compte tenu du recul de 12 % des mises en place de poulettes en France en octobre-novembre 2022/ même période 2021, le recul de la production d'œufs devrait perdurer en 2023.

- Selon le Baromètre Iri les **achats des ménages augmentent de 0,6 % en 2022/2021**. En

décembre 2022/décembre 2021 la progression est plus forte (+1,4 %) avec des différences selon le mode de production. Seuls les achats d'œufs cage et bio reculent, de respectivement -21 % et -5,8 %, alors que les autres catégories progressent de 10 % à 18 %. **Sur l'année, la hausse du prix au détail atteint 7,5 % avec +14,6 % en décembre**. La hausse du prix de vente des œufs au détail a concerné toutes les catégories, avec +33 % en cage, +18 % au sol, +13 % en plein-air et +18 % en bio en décembre 2022/décembre 2021. En 2023, si la hausse des prix se poursuit, les arbitrages pourraient continuer d'être négatifs pour les références les plus coûteuses (bio).

Évolution des ventes d'œufs par mode d'élevage, CAD **Période 13** 2022 vs 2021



## Actualités

- Un accord interprofessionnel a été validé en octobre 2022 pour deux ans, concernant le **financement des surcoûts liés à l'ovosexage, le broyage des poussins mâles étant interdit en France depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023**. La cotisation s'élèvera à 0,59 €/100 œufs, prélevée par les centres d'emballage sur les ventes aux enseignes de la distribution, puis reversée au CNPO qui les rétrocèdera par la suite aux couvoirs (cinq entreprises en France).
- L'influenza aviaire continue de se répandre, entre le 1<sup>er</sup> août 2022 et le 3 février 2023 on dénombre 291 foyers d'influenza en élevage (120 en Vendée) dont presque les trois quarts dans le bassin de la Vendée, du Maine-et-Loire et des Deux-Sèvres. Dans l'est du département des Côtes d'Armor, plusieurs cas ont été déclarés depuis le début de l'année.
- LDC a repris en 2022 la marque Matines et la filiale Ovoteam du groupe Avril (l'autorité de la concurrence doit encore se prononcer sur cette 2<sup>e</sup> acquisition). Déjà propriétaire de la marque Loué, cette acquisition devrait permettre à LDC de détenir 40 % du marché des œufs plein air et biologiques sous marque nationale derrière Œufs de nos Villages. Avec Ovoteam, LDC accède aux débouchés de la restauration collective.

## A retenir

- Un recul de l'offre en œufs en lien avec la grippe aviaire et la flambée des charges, alors que la demande reste présente. En compensation de ce manque d'offre, les importations progressent.
- Les charges (aliment, énergie, poulettes...) poursuivent leur hausse entraînant une demande de revalorisation du prix des œufs de 1 à 1,5 ct €/œuf selon le mode de production.
- Les incertitudes face au développement de l'influenza aviaire. Les différents cas détectés récemment dans les Côtes d'Armor en élevages de poules pondeuses et de volailles de chair, entraînent une extension des zones de surveillance dans un secteur dense en élevages de volailles et couvoirs. Toute la logistique des mises en place de poulettes, collecte des œufs à destination des centres de conditionnement et de l'industrie se retrouve fortement désorganisée et pèse sur le marché.

Pour tout complément : [nathalie.ledrezen@bretagne.chambagri.fr](mailto:nathalie.ledrezen@bretagne.chambagri.fr)

# FILIERE VIANDE BOVINE

## Chiffres clés

---

**15 171** exploitations détentrices de bovins en 2021 en Bretagne dont **5 068** de vaches allaitantes et **418** élevages de veaux de boucherie.

Nombre de bovins sortie boucherie en 2022 en Bretagne : **530 000** têtes dont 337 000 gros bovins.

Evolution des sorties boucherie de bovins bretons en 2022 par rapport à 2021 en nombre de têtes :

Total : -6,6 %

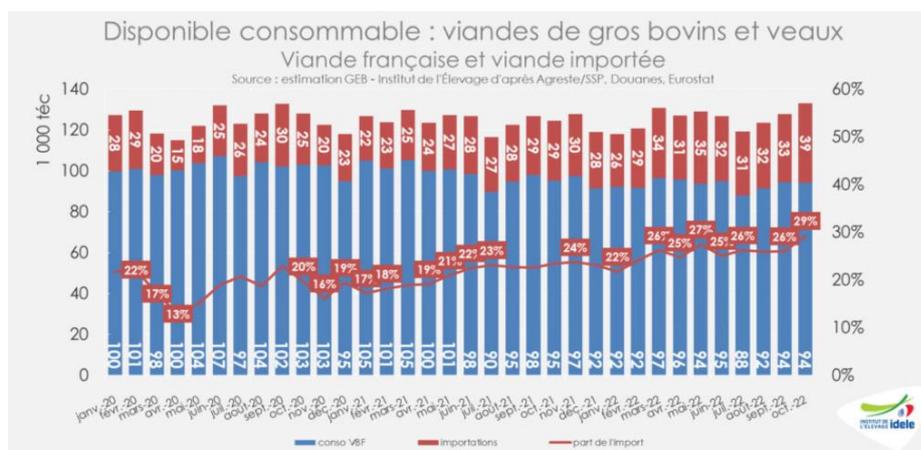
- veaux de boucherie : -7,1 %
- vaches de réforme : -7,6 %
- génisses : -2,1 %
- mâles : -5,2 %

## Eléments conjoncturels

---

- **Les cours des gros bovins continuent d'être à des niveaux historiquement élevés en France et en Europe.** L'offre continue d'être contrainte ce qui soutient le marché. Les coûts de production sont aussi fortement haussiers bien qu'ils marquent une stabilisation ces dernières semaines.
- **Après un léger repli saisonnier des cotations des vaches de réforme laitières, celles-ci ont repris leur croissance.** La vache P cote à 4,62 €/kg de carcasse début janvier 2023, soit un prix 32 % plus élevé qu'il y a un an et 66 % supérieur à janvier 2021 ! Les vaches allaitantes bénéficient aussi de ce marché porteur. La vache allaitante R se vend à 5,28 €/kg de carcasse en ce début d'année (+24 % /2022 et +36 %/2021).
- Les prix des jeunes bovins sont bien orientés, bénéficiant d'une forte demande italienne et d'une baisse marquée des abattages nationaux. **Le JB U cote ainsi à 5,82 €/kg carcasse, là aussi bien au-dessus du niveau de ces dernières années.**
- **La hausse des coûts de production vient cependant entamer les gains générés par ces meilleurs prix de vente.** L'indice Ipampa viande bovine, qui mesure les prix d'achat des moyens de production agricoles, atteint ainsi 138,3 en décembre (base 100 en 2015). Il est en hausse de 19 % en un an.
- En 2022, **3,02 millions de gros bovins ont été abattus en France, soit une baisse de 3,7 % par rapport à 2021.** Le recul est très marqué pour les réformes laitières (-5,0 %) et les taurillons (-5,3 %). Les chiffres présentés dans la première rubrique montrent que la Bretagne connaît aussi une nette contraction de sa production de bovins. La décapitalisation commencée en France et en Bretagne depuis 5-6 ans commence à se matérialiser sur la production en 2022. Cette décapitalisation s'est par ailleurs poursuivie aux échelles nationale et régionale. La Bretagne compte ainsi 709 000 vaches laitières et 96 000 vaches allaitantes fin 2022.
- En veaux de boucherie, les cours sont aussi à des niveaux record. Le veau rosé clair O est à 7,46 €/kg de carcasse aux dernières cotations soit 14 % plus cher qu'il y a un an. Les coûts de l'aliment ont atteint un sommet en juillet mais ont rebaisé depuis. Ce bon équilibre des marchés est rendu possible par la baisse des mises en place de la part des intégrateurs. **Les sorties boucherie sont en repli marqué : -7,1 % en Bretagne en 2022 par rapport à 2021.**

- Malgré l'inflation annuelle de 13,1 % en novembre pour les viandes de bœuf et de veau, la consommation française fait plus que résister. Sur les dix premiers mois de 2022, elle est en très légère hausse de 1 % par rapport à la même période de 2021. Les importations ont donc comblé la baisse de production nationale. Leur part dans la consommation atteint 29 % en octobre alors qu'elle avait chuté sous les 20 % pendant la pandémie de Covid.



## Actualités

- La nouvelle PAC qui va rentrer en vigueur cette année sera globalement défavorable aux élevages allaitants.** En effet, les aides couplées pour les vaches allaitantes vont diminuer. En moyenne les fermes allaitantes devraient perdre 15 % sur les aides couplées, mais les écarts pourraient être importants selon les exploitants. Elles seront aussi globalement perdantes sur les aides du premier pilier du fait de la convergence des aides. Cette convergence a aussi tendance à pénaliser les systèmes naisseurs engraisseurs intensifs alors que les naisseurs extensifs devraient être plus épargnés. En conclusion, si chaque exploitation est un cas particulier, l'élevage allaitant français recevra globalement moins d'aides PAC entre 2023 et 2027.
- Alors que la contractualisation est obligatoire entre les producteurs de bovins et leurs premiers acheteurs depuis 2022, **très peu de contrats ont été signés jusqu'alors**. L'intérêt pour ces contrats varie d'un abatteur à l'autre. Quant aux éleveurs, ils semblent dans l'ensemble très réticents à s'engager dans ce processus. Beaucoup estiment que cela leur retire de la liberté et de la souplesse.

## A retenir

- Les cours de l'ensemble des bovins se situent à des niveaux très élevés. Les coûts de production sont aussi inflationnistes. La baisse de production semble durable en France et en Bretagne d'autant que la décapitalisation se poursuit.
- La consommation française de viande bovine résiste pour l'instant très bien au contexte inflationniste. La baisse de production est compensée par un accroissement des importations qui approchent le seuil de 30 % de la consommation française.
- La contractualisation entre éleveurs et acheteurs ne progresse pas bien qu'elle soit devenue obligatoire depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022.

Pour tout complément : [arnaud.haye@bretagne.chambagri.fr](mailto:arnaud.haye@bretagne.chambagri.fr)

# FILIERE LEGUMES FRAIS

## Chiffres clés

---

La production de légumes occupe **13 500 actifs à temps plein pour un total de 3 700 exploitations sur une superficie de 42 100 ha** (17 % de la surface légumière française). **Parmi celles-ci, 960 exploitations sont en bio ou conversion pour une surface de 7 300 ha.**

Choux fleurs (12 189 ha), artichauts (3 507 ha), brocolis (2 278 ha), haricots à écosser et demi-secs (2 092 ha).

557 ha de tomates (dont 530 sous serres et 27 ha plein air) et 165 ha de fraises (dont 101 ha sous serres et 64 ha plein air).

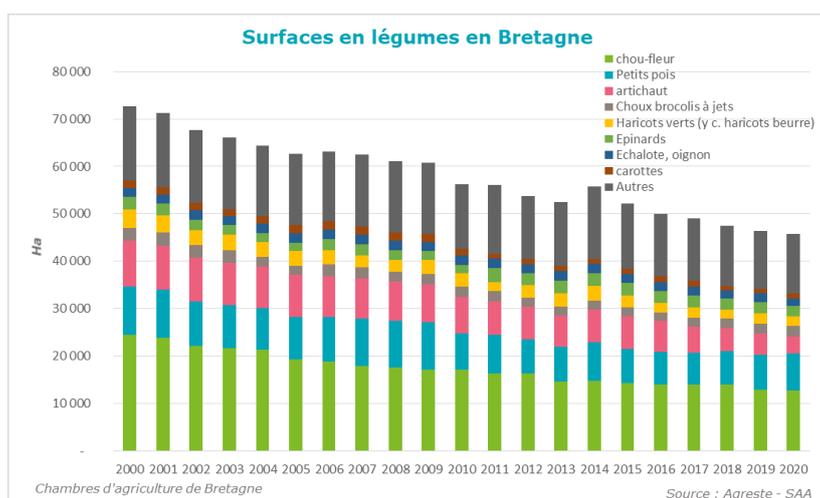
La Bretagne réalise **25 % de la production française de tomates, 63 % en artichauts, 64 % en échalotes et 78 % en chou-fleur.**

203 millions d'euros de ventes de légumes frais bretons à l'étranger en 2021 (en baisse de 16 % sur les trois premiers trimestres 2022/même période 2021).

## Eléments conjoncturels

---

- **Chou-fleur** : avec des apports limités, la campagne a été correcte jusque fin octobre, grâce à l'export sur les marchés italiens. La hausse des apports en novembre entraîne un recul des cours. Puis début décembre, la chute des températures réduit l'offre permettant une hausse des prix, puis la hausse des températures favorise le développement des volumes. Fin janvier, la baisse des températures entraîne un recul des apports, en Bretagne mais aussi dans toute l'Europe. **Les apports bretons entre septembre et décembre 2022 sont en baisse de 6,5 %** alors que le prix progresse de plus de 30 % par rapport à la même période 2021. **Le potentiel de production breton est de 80 millions de têtes contre 100 M têtes il y a deux ans.**
- **Artichaut** : les températures élevées de l'été et le manque d'eau ont entraîné une réduction des volumes qui ont aussi été moins bien valorisés. La campagne bretonne s'est terminée mi-novembre avec un effondrement des prix. **Les apports bretons sont en baisse de près de 7 %/2021 et de 38 %/ moyenne quinquennale avec un prix inférieur de 30 % à celui de 2021 et de 6 % à la moyenne sur 5 ans. Pour la campagne à venir les surfaces devraient potentiellement régresser de 18 %.**
- **Echalotes** : en octobre la récolte moins fournie d'échalote traditionnelle s'est écoulée lentement. En fin d'année, la demande est réduite entraînant un recul des prix. L'échalote est impactée par la baisse du pouvoir d'achat des ménages français. **L'échalote traditionnelle entre en crise conjoncturelle à la mi-janvier.**
- La campagne de **chou-pomme a été exceptionnelle**, les maraîchers des ceintures vertes ayant été impactés par la sécheresse. Les résultats sont **corrects en potimarron**, les volumes ont été réduits cette année en raison de campagne précédente décevante. En brocoli, les 1<sup>ères</sup> plantations ont eu lieu ces dernières semaines. En tomates, la négociation des contrats est compliquée, la concurrence de la production marocaine est toujours forte, surtout en petits fruits.



## Actualités

- Les **prix des fruits et légumes frais au détail ont augmenté respectivement de 6,1 % et 12,4 % entre décembre 2021 et décembre 2022**. Sur la même période les prix des produits alimentaires et boissons non alcoolisées ont progressé de 12,9 %. Les consommateurs ont arbitré leurs achats en jouant sur la diversité des gammes de produits et des circuits de distribution. Ils se sont tournés vers les produits les moins inflationnistes. Selon l'Insee, **en volume, les fruits et légumes frais connaissent un recul moins marqué que l'ensemble des produits frais traditionnels**.
- Prince de Bretagne a lancé en septembre 2022 une nouvelle marque « **Maraîchers Bio de Bretagne** ». Elle répond aux besoins des acheteurs des circuits spécialisés bio, comme Biocoop, Naturalia, La Vie Claire..., en France et aussi à l'export. Les produits sont proposés uniquement en vrac et en colis neutres (bois, carton ou plastique). La marque Prince Bretagne Légumes Bio » est destinée à la grande distribution.
- Le **conseil d'État a annulé en décembre 2022 le décret d'application de la loi Aged du 10 février 2020, relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire**, qui envisageait à compter du 1er janvier 2022 la suppression des emballages plastiques pour les fruits et légumes frais non transformés de moins d'1,5 kg. Le Gouvernement avait proposé une liste d'une quarantaine de fruits et légumes dispensés de cette obligation en précisant le calendrier de leur sortie de l'utilisation de plastique jusqu'en 2026. Ce calendrier progressif a été jugé non conforme au cadre fixé par la loi. **Un nouveau décret, plus contraignant, est actuellement en consultation. L'interdiction d'utiliser un emballage plastique pose des problèmes pour le brocoli, le coco de Paimpol et l'artichaut poivrade** (ce dernier est commercialisé en botte, reliés par un élastique).

## A retenir

- Le recul des surfaces en légumes se poursuit. Les difficultés de recrutement et les épisodes conjoncturels difficiles continuent de peser sur la filière.
- L'interdiction d'utilisation d'un emballage plastique pour des fruits et légumes non transformés de moins d'1,5 kg pose problème pour plusieurs légumes.

Pour tout complément : [nathalie.ledrezen@bretagne.chambagri.fr](mailto:nathalie.ledrezen@bretagne.chambagri.fr)

# FILIERE LEGUMES DESTINES A LA TRANSFORMATION

## Chiffres clés

Surfaces du Grand-Ouest de légumes destinés à la transformation : **21 435 ha en 2022** (-17 %/2021 et -13 %/moyenne 2019-2021) dont 9 110 ha de pois, 7 614 ha de haricots, 1 549 ha de flageolets et 3 162 ha d'autres légumes (dont épinards, carottes...).

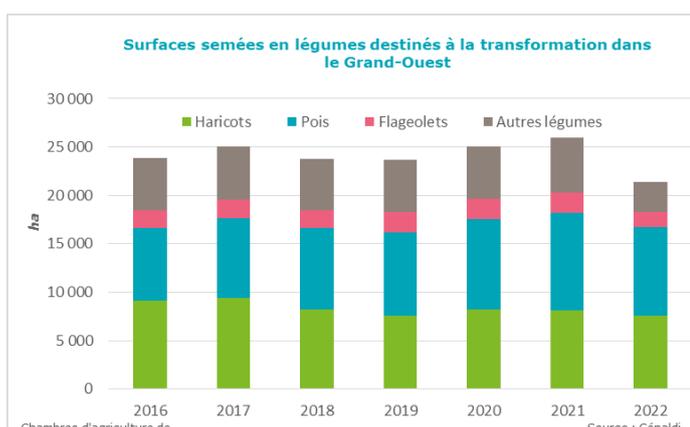
Le Grand-Ouest qui regroupe les OP Eureden, Terres de l'Ouest, Cavac et ADPLC, représente 33 % des surfaces françaises, avec 45 % pour le flageolet, 33 % pour les haricots et 31 % pour les pois.

Selon le Recensement agricole 2020, 1 091 exploitations bretonnes produisent des légumes pour la transformation (en baisse de 20 % /2010). La surface moyenne est de 12,8 ha de légumes pour la transformation par exploitation sur une surface moyenne totale de 106 ha/exploitation.

6 % des surfaces nationales sont en Agriculture Biologique (hors conversion) pour une production de 40 600 tonnes (45 % de haricots, 15 % de carottes, 14 % de pois) données 2021.

## Éléments conjoncturels

- La campagne 2022 restera comme **l'une des campagnes les plus difficiles en lien avec la chaleur et le manque d'eau**. La campagne a été catastrophique en **haricots avec des rendements inférieurs de 40 à 50 % en Bretagne**. La qualité a aussi été décevante avec des problèmes de fil (rapport grain/gousse). Au niveau national, le recul atteint 25 %. Le flageolet a connu les mêmes problèmes de chaleur et de manque d'eau. Cela a été un peu mieux en pois. Cependant des surfaces n'ont pas été récoltées pour la consommation humaine car la maturité du pois a été trop rapide et les pois sont devenus durs. Cela a été compliqué aussi en grosses carottes avec des rendements inférieurs en lien avec la sécheresse, les coups de chaleur mais aussi un hiver en dents de scie, avec une alternance de périodes d'humidité et de gel et des conditions de récolte pas optimales.



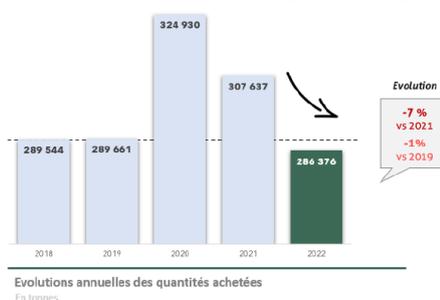
- **Depuis quelques années les tonnages réalisés en légumes pour la transformation sont inférieurs aux prévisions**. Cela concerne surtout les épinards et les haricots. En épinard c'est plus marqué en Bretagne.
- **La baisse des volumes a eu des conséquences sur l'activité industrielle** qui s'est retrouvée en sous-capacité que ce soit en Bretagne mais aussi sur toute la France. Ceci a eu une incidence sur la rentabilité des outils industriels qui ont dû faire face à des fermetures temporaires.

- Une **consommation qui revient au niveau des habitudes avant-Covid**. En 2022, les foyers français ont acheté plus de 622 millions de conserves de légumes, niveau inférieur à 2020 mais supérieur de 1 % à 2019. Cette hausse concerne aussi bien les marques nationales (+10 % sur 1 an) que les Marques de Distributeurs (+8 %/2021). La baisse des surgelés se poursuit (-7 %/2021) pour retrouver le niveau d'avant-Covid (286 376 tonnes). Ce repli peut s'expliquer par les chaleurs de l'été, le consommateur ayant privilégié les produits sucrés.

#### Achats à domicile des légumes en conserves



#### Achats à domicile des légumes surgelés



## Actualités

- Pour la campagne 2023, la filière craignant de ne pas pour trouver suffisamment de surfaces a anticipé les négociations. En Bretagne, **les surfaces prévisionnelles en pois seraient satisfaisantes. Ce serait plus compliqué en épinard et en carottes**. C'est aussi très compliqué dans le sud-ouest où les négociations de contrats ont eu lieu plus tard et où il existe une concurrence entre cultures contractualisées (légumes et maïs doux). Des OP travaillant avec des usines espagnoles qui ont des demandes à la hausse ne vont pas pouvoir fournir car elles n'ont pas trouvé les surfaces suffisantes.
- Le **plan de souveraineté dédié aux fruits et légumes a été lancé en septembre 2022 par le ministère de l'Agriculture. Il définit quatre axes de travail : la protection des cultures, la compétitivité, la recherche et l'incitation à la consommation**. L'objectif est de passer d'un auto-approvisionnement de la filière française de 40 % aujourd'hui, à 52 % en 2030. En parallèle, la filière souhaite élever la consommation des « plus petits » consommateurs de fruits et légumes (moins de 3,5 portions par jour). Une augmentation de la consommation totale en fruits et légumes de 100 g par jour représente une hausse de 25 g de légumes en conserve et surgelés. La satisfaction de cette nouvelle demande induirait une hausse de la production et de la transformation de légumes en conserves et surgelés de 11 %. Au global, le respect de ces deux objectifs entraînerait une hausse des capacités productives de la filière de 200 000 tonnes sur une production annuelle actuelle de 60 000 tonnes.

## A retenir

- La campagne 2022 restera comme l'une des campagnes les plus difficiles avec les températures élevées. Elle a mis en évidence la **problématique des risques de manque d'eau et du déficit d'irrigation en Bretagne**. Certains légumes pour la transformation sont en culture tout l'été au moment où des restrictions d'irrigation peuvent être mises en place (complément d'information à la page 34 dans la partie Environnement).
- Pour la campagne 2023, **les négociations des prix des contrats ont été anticipées**, avec des prix à la hausse. Il reste la **problématique de la protection des cultures** et de l'accès à l'eau.

Pour tout complément : [nathalie.ledrezen@bretagne.chambagri.fr](mailto:nathalie.ledrezen@bretagne.chambagri.fr)

# FILIERE ALIMENTATION ANIMALE

## Chiffres clés

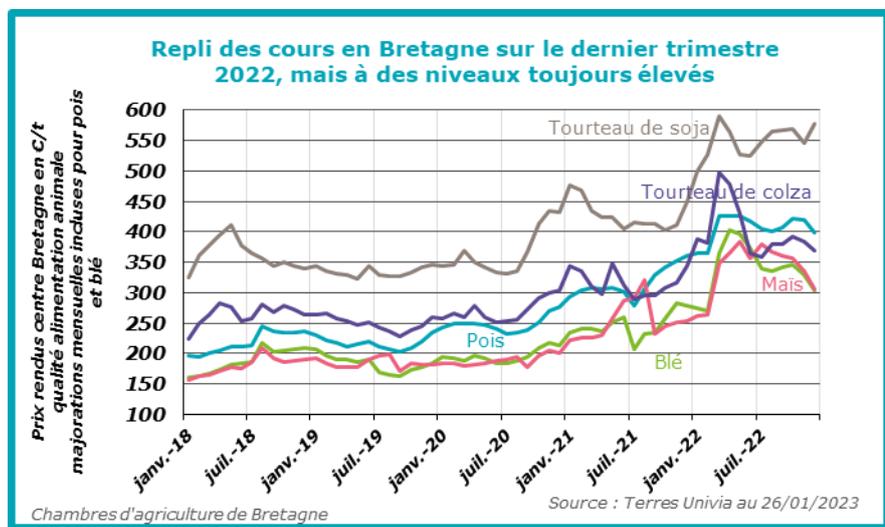
**7,21 millions de tonnes** d'aliments composés industriels fabriqués en Bretagne en 2022 (-4 % sur un an, données provisoires) :

- 3,1 Mt à destination des porcins (-7 % sur un an)
- 2,6 Mt à destination des volailles (-2,4 % sur un an)
- 1,2 Mt à destination des bovins (+3,4 % sur un an).

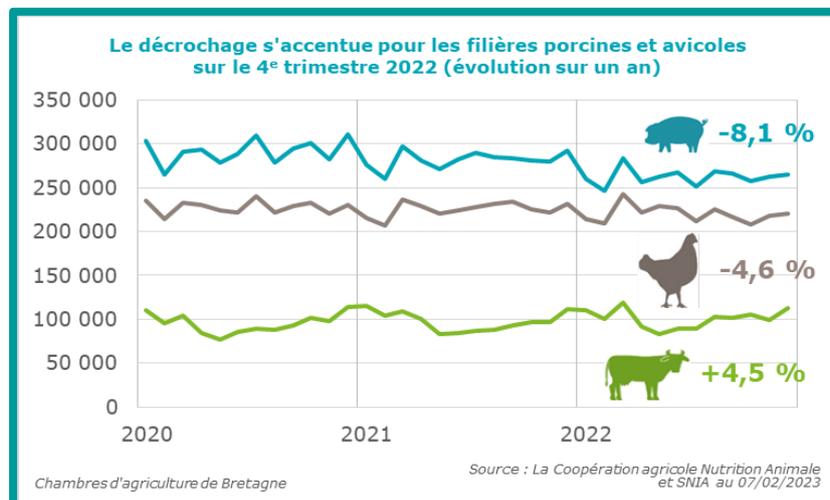
## Éléments conjoncturels

### Prix rendus Bretagne : des niveaux toujours élevés

Après les prix records du printemps dernier, les prix se sont stabilisés sur le second semestre 2022 mais à des niveaux toujours très élevés. Ainsi, sur le dernier trimestre de l'année, le **tourteau de soja et le maïs affichent des hausses de prix supérieures à 30 %** comparé au même trimestre 2021 (+34 % pour le soja, +32,9 % pour le maïs).



**Blé fourrager, tourteaux de colza et pois suivent la même tendance.** L'envolée semble plus contenue (respectivement +19,7 %, +18,4 %, +17,4 % sur le dernier trimestre 2022 comparé à la même période 2021), mais les conséquences n'en sont pas moins importantes pour le secteur de l'alimentation animale.



### Des volumes de fabrication en baisse

Les fabrications d'aliment pour le bétail en Bretagne sont en **recul annuel de 5 % sur le dernier trimestre 2022** pour atteindre 1,8 million de tonnes. Les filières porcines et avicoles accentuent leur décrochage (respectivement -8,1 % et -4,6 % sur un an) tandis que l'alimentation pour les bovins hors mash reste dynamique (+4,5 %).

## Actualités

---

- Les usines subissent **des tensions sur la disponibilité des matières premières** agricoles nécessaires à la fabrication des aliments composés. Cela entraîne une forte augmentation du prix : **+ 100 € par tonne d'aliment** d'après la Coopération Nutrition Animale.
- **Le coût énergétique** des entreprises de l'alimentation animale est fonction des aliments fabriqués et de la spécialisation des usines. Le surcoût est estimé entre **+ 5 et + 20 € par tonne d'aliment** d'après la Coopération Nutrition Animale.
- **L'opération de granulation est la plus gourmande en énergie.** S'il peut être tentant de ne plus granuler les aliments pour éviter le surcoût, il faut bien étudier les conséquences sur les performances techniques de l'élevage (digestibilité, équipements et stockages adaptés notamment).
- La crise énergétique amène aussi une **concurrence exacerbée sur les coproduits**. La pulpe de betterave séchée et déshydratée est une matière première intéressante pour le secteur, mais il est aujourd'hui plus intéressant pour les cultivateurs de l'utiliser dans les filières de production d'énergie pour éviter la coûteuse étape du séchage.
- La question énergétique vaut aussi pour le transport. Face à la hausse du **coût du carburant**, les usines d'alimentation animale encouragent les **achats par camion complet** et demandent aux éleveurs une **meilleure anticipation des commandes** pour optimiser les plannings de fabrication et les trajets de livraison.

## A retenir

---

- Le secteur de l'alimentation animale fait face à une **conjonction d'évènements défavorables** : guerre en Ukraine, flambée des cours des matières premières agricoles, crise énergétique, influenza aviaire, sécheresse.
- Les effets de **l'influenza aviaire** et de la **décapitalisation des cheptels ruminants et porcins** pourraient mener à une baisse de la production d'aliments de l'ordre de 1,2 Mt en 2022. D'après le Snia (Syndicat National de l'Industrie de la Nutrition Animale), cela correspond à peu **près à 15 usines** de production d'alimentation animale en France.
- Impact de la hausse du prix des matières premières : **+100 € par tonne d'aliment**.
- Impact de la hausse du prix de l'énergie : **+5 à +20 € par tonne d'aliment**.

Pour tout complément : [delphine.scheck@bretagne.chambagri.fr](mailto:delphine.scheck@bretagne.chambagri.fr)

# INDUSTRIES AGROALIMENTAIRES

## Chiffres clés

L'agroalimentaire breton a généré un chiffre d'affaires de 21 milliards d'euros en 2019, soit plus de 10 % du CA agroalimentaire national :

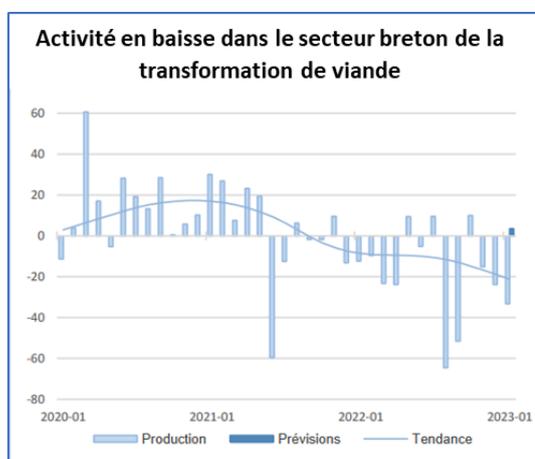
- 41 % du CA de l'agroalimentaire breton provient de l'industrie de la viande
- 17 % provient de l'industrie du lait
- 16 % provient de la fabrication d'aliments pour animaux de ferme

En 2022, les produits de l'industrie agroalimentaire bretonne se sont exportés à hauteur de 5,5 milliards d'euros (+15,3 % par rapport à 2021).

En 2022, 75 500 personnes étaient salariées dans l'industrie agroalimentaire bretonne, ce qui représente 42 % des emplois industriels de la région (chiffres établis sur les neuf premiers mois 2022).

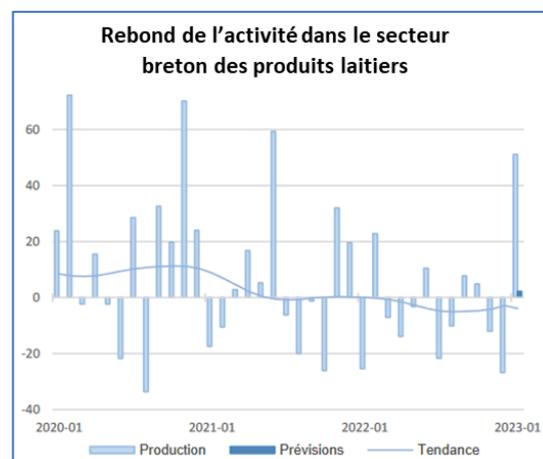
## Eléments conjoncturels

- **Cet automne, le chiffre d'affaire poursuit sa forte progression dans les IAA françaises.** De septembre à novembre 2022, il affiche +15,1 % comparé à la même période 2021.
- Cependant, il faut bien noter que **la conjoncture inflationniste actuelle rend difficile les comparaisons annuelles de courants d'affaires en euros.** Il est donc intéressant de se pencher sur l'évolution des volumes de production.
- En volume, la tendance est différente. **Le léger repli de la production agroalimentaire française semble s'accroître sur la fin du dernier trimestre 2022.** L'indice de la production industrielle pour l'agroalimentaire recule ainsi de 1,1 % en novembre et de 1,7 % en décembre comparé aux mêmes mois de 2021 (plus bas niveau depuis près de deux ans).



– En Bretagne, **le secteur de la viande affiche une baisse importante d'activité sur les trois derniers mois.** Ces tendances sont issues de l'enquête Banque de France et reflètent les soldes d'opinion des chefs d'entreprise interrogés. Ils prévoient ainsi une légère reprise de l'activité en février.

- Selon la même source, **l'activité du secteur breton des produits laitiers affiche une nette reprise en janvier** après deux mois en repli. La production dépasse les prévisions grâce à une demande soutenue.



## Actualités

---

Le niveau d'inflation est inédit en France : **+13,2 % pour les produits alimentaires** en janvier 2023 par rapport à janvier 2022. D'après l'OCDE, la France est l'un des pays où **la hausse des coûts de production a été la moins répercutée sur les prix à la consommation**. Cela s'explique en général par le bouclier tarifaire énergétique, et en particulier pour l'alimentation par des négociations commerciales difficiles.

Le 15 février, le Sénat a adopté le **projet de loi Descrozaille** après avoir apporté des modifications visant à rééquilibrer le rapport de force entre fournisseurs et distributeurs :

- Expérimentation maintenue du **relèvement de 10 % du seuil de revente à perte** sur les produits alimentaires (SRP+10) tout en excluant la filière des fruits et légumes frais.
- En cas **d'absence d'accord entre le fournisseur et le distributeur** au 1<sup>er</sup> mars, un préavis devra être appliqué en **tenant compte des conditions économiques du marché**, notamment pour la détermination du prix.
- Extension du champ de la non-négociabilité des matières premières agricoles aux **marques de distributeurs**.
- Durcissement du régime des **pénalités logistiques**.

### Actualités d'entreprises bretonnes :

- Inquiétude pour les **industriels de l'abattage-découpe** : -10 % du cheptel bovin français depuis 2016, -6 % sur un an de la production porcine sortie élevage début 2023. Face aux **difficultés d'approvisionnement**, les outils s'adaptent et **réduisent temporairement les abattages**.
- Faute de repreneur, **Fleury Michon va fermer son site de Plélan-le-Grand**. L'usine de charcuteries cuisinées était en perte de volumes liée à un recul des ventes. Un plan de sauvegarde de l'emploi est mis en place pour les 101 salariés en CDI de l'usine.
- **Le Guessant a pris une participation majoritaire (70 %) dans Celtileg**. Cette société d'expédition de fruits et légumes frais basée à Paimpol (22) commerce avec les distributeurs, les marchés de gros et les réseaux spécialisés bio (40 M€ de CA en 2022, 28 salariés).
- **Marie (groupe LDC) va investir plus de 10 M€ à Briec (29)**. Objectif : augmenter la capacité de 30 % avec une réorganisation du site et de nouvelles lignes de production.

## A retenir

---

Le contexte inflationniste aggrave la **dégradation tendancielle du taux de marge** de l'industrie agroalimentaire. L'EBE (excédent brut d'exploitation) **a reculé de 16 %** entre le premier semestre 2019 et la même période 2022.

Le **besoin de revalorisation tarifaire** des IAA bretonnes s'élèvent à **+12,7 %** en moyenne pour 2023 dont 40,8 % dus aux **matières premières agricoles**, 25,7 % à **l'énergie**, 19,7 % aux produits **d'emballages** et 11,2 % aux coûts de **transports** (Baromètre ABEA-Ania). Les distributeurs semblent plus à l'écoute des demandes que lors des précédentes négociations.

Pour tout complément : [delphine.scheck@bretagne.chambagri.fr](mailto:delphine.scheck@bretagne.chambagri.fr)

# COMMERCE EXTERIEUR ET ACCORDS COMMERCIAUX

## Chiffres clés

La Bretagne réalise un excédent commercial agricole et agroalimentaire de 1,34 milliard d'euros en 2022 (-6,3 % par rapport à 2021). Cet excédent se dégrade depuis 2019 où il avait atteint un point haut à 1,6 milliard d'euros (-16,9 % en 4 ans).

La valeur des exportations de produits agricoles et agroalimentaires bretons s'élève à 5,5 milliards d'euros en 2022 (+15,3 % par rapport à 2021) :

- 19 % de viandes de boucherie (porc, bovins, ...) pour 1,03 milliard d'euros.
- 21 % de produits laitiers et fromages pour 1,16 milliard d'euros.
- 9 % de pains, biscuits et pâtisseries pour 500 millions d'euros.
- 7 % de viandes de volaille pour 377 millions d'euros.
- 6 % de légumes et préparations à base de fruits et légumes pour 326 millions d'euros.

Les exportations de produits agricoles et agroalimentaires bretons vont à **55 % vers l'Union européenne** pour 3 milliards d'euros et à **45 % vers les pays tiers** pour 2,8 milliards d'euros.

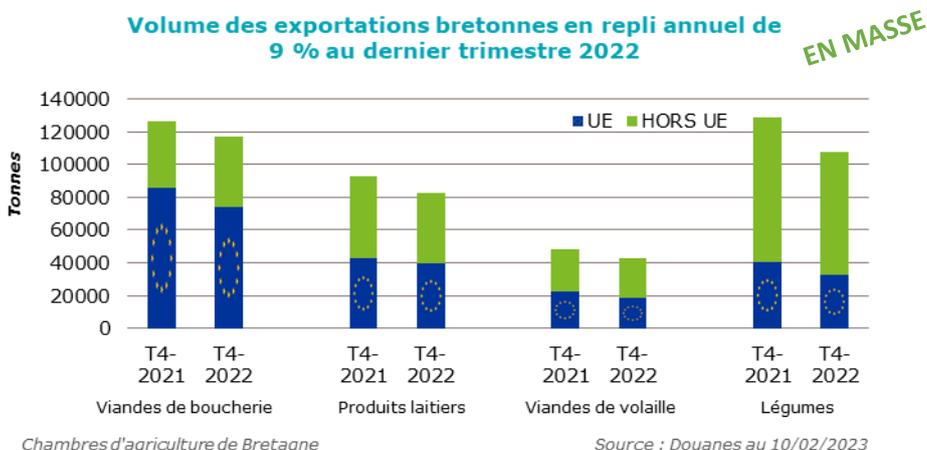
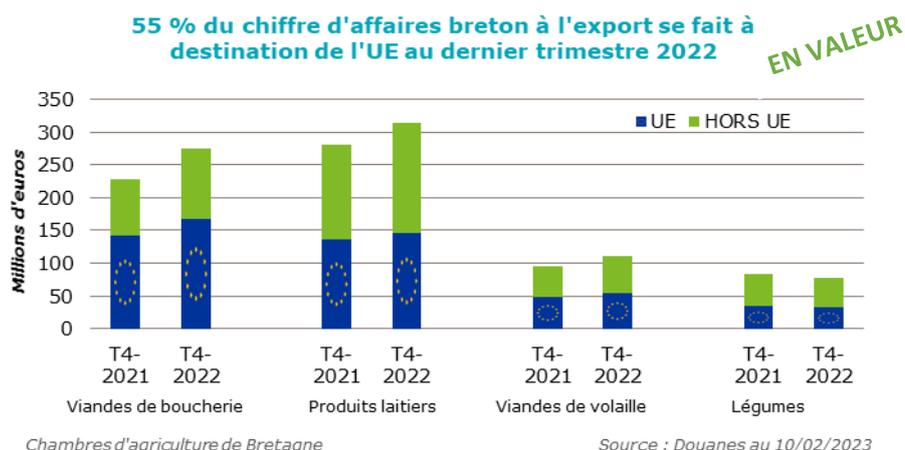
En 2022, **l'Espagne devient le premier client de la Bretagne**, suivie par l'Italie et la Belgique. La Chine descend du podium à la quatrième place.

## Éléments conjoncturels

Sur le quatrième trimestre 2022, les exportations agricoles et agroalimentaires bretonnes s'élèvent à **1,5 milliard d'euros**. Cela représente une progression annuelle de 14 % par rapport au même trimestre de 2021.

Cependant, il faut bien noter que **la conjoncture inflationniste actuelle rend difficile les comparaisons annuelles de courants d'affaires en euros**. Il est donc intéressant de se pencher sur l'évolution des échanges en volume.

**Les volumes des principales catégories sont en baisse** : -8 % en viandes de boucheries, -12 % en volailles, -11 % en produits laitiers et -16 % en légumes.



## Actualités sur les accords commerciaux

---

En 2023, la Commission européenne proposera à la ratification les accords commerciaux avec le **Chili** (accord en décembre 2022), le **Mexique** (accord en avril 2020) et la **Nouvelle-Zélande** (accord en juin 2022, sous condition du respect de l'accord de Paris sur le climat).

Suite à l'élection de Lula au Brésil, plus sensible aux questions environnementales que son prédécesseur, l'UE a relancé les discussions avec le **Mercosur** pour compléter l'accord **d'ambitions sur le commerce et le développement durable**. Marc Fesneau, Ministre de l'Agriculture, a réaffirmé l'opposition française à un accord en l'état. Il plaide pour l'instauration de **clauses miroirs**. Objectif : ratification avant juillet.

Accélération des négociations avec l'**Australie** (conclusion d'un accord espérée pour l'été), l'**Indonésie** (pour la fin d'année, avec la question sensible de l'huile de palme).

Négociations en cours avec l'**Inde**.

Vigilance à avoir : si les contingents pris individuellement sont faibles en comparaison de la consommation intérieure, **ils deviennent conséquents lorsqu'ils sont cumulés**. Les accords de libre-échange signés ou en cours de négociation représentent des contingents de **305 000 tonnes de volaille, 100 000 tonnes de viande bovine et 150 000 tonnes de sucre** !

## A retenir

---

- **L'euro a chuté brutalement** pour atteindre la parité avec le dollar à l'été 2022. Cette dépréciation monétaire permet aux entreprises de gagner en compétitivité sur les marchés mondiaux, stimulant ainsi les exportations.
- Deux ans après la mise en place effective du **Brexit** :
  - Le Royaume-Uni reste le **septième client** de la Bretagne pour l'export des filières agricoles et agroalimentaires. 2022 marque un rebond significatif (**+16 % en valeur comme en volume**) grâce à un contexte favorable sur les marchés mondiaux.
  - Après quatre reports successifs de la part des Britanniques, **les contrôles douaniers post-Brexit** devraient enfin être instaurés aux frontières en 2023. Une crainte toute particulière est exprimée sur les produits ultra-frais qui pourraient subir des délais logistiques incompatibles avec leur courte durée limite de consommation en raison des nouvelles procédures de certification.
- **L'accord sur les exportations de céréales ukrainiennes** sera à renouveler le 18 mars. Il est crucial pour la sécurité alimentaire mondiale. A ce jour, **près de 20 millions de tonnes** de céréales ont pu être acheminées à travers le monde.
- L'UE a conclu le 13 décembre un "accord provisoire" entre États membres et eurodéputés sur l'instauration d'un "**mécanisme d'ajustement carbone aux frontières**" (MACF). Ce texte fixe un prix du carbone sur des produits importés par l'UE : engrais, acier, ciment, aluminium, électricité, fer ou hydrogène. Application prévue au 1<sup>er</sup> octobre pour une phase déclarative.

Pour tout complément : [delphine.scheck@bretagne.chambagri.fr](mailto:delphine.scheck@bretagne.chambagri.fr)

# CONSOMMATION - DISTRIBUTION

## Chiffres clés

---

L'inflation a atteint 6 % au global sur un an (entre janvier 2022 et janvier 2023) d'après l'INSEE. Les produits alimentaires sont particulièrement touchés et accusent une hausse des prix de 13,2 % sur un an en janvier 2023.

- Les marques nationales alimentaires ont connu cette année une hausse au-delà des +10 %, tandis que les marques distributeur frôlent les 20 % d'inflation. Les premiers prix ont dépassé ce seuil, bien qu'ils continuent à être davantage plébiscités par les consommateurs.
- Les trois rayons les plus inflationnistes sont la crèmerie, les surgelés et glaces et le frais non laitiers libre-service

A quelques exceptions près, les produits alimentaires qui ont vu leur prix augmenter en 2022 seront les mêmes qu'en 2023 selon NielsenIQ. Parmi les plus touchés on compte ceux qui utilisent le plus d'énergie et notamment de l'électricité :

- Parmi les produits surgelés : les viandes (+ 29 % sur 1 an), les légumes (+ 15 %), les plats cuisinés (+ 15 %), les entrées et pizzas (+13 %)
- Parmi les produits de première nécessité : l'huile (+19,8 %), beurre et crème fraîche (+ 18 %), œufs (+17 %), fromages (+13 %), yaourt et fromage blanc (+12 %), lait (+11 %), farine et semoule (+12 %), café (+13 %), sucre (+13 %)
- Parmi les produits frais : les viandes (+14 %), légumes frais (+9,3 %), fruits frais (+6,1 %)

Les conséquences sont les suivantes :

- Descente en gamme des acheteurs : hausse de 7,4 % des achats des premiers prix en volumes (IRI)
- Baisse de la consommation de produits bio : -7,8 % de vente en volumes (IRI)

## Eléments conjoncturels

---

La consommation générale de produits alimentaire tous produits de Grande Consommation et Frais Libre-Service confondus (PGC-FLS) a baissé de 4,6 % en volume sur 2022 (INSEE). Mais **cette diminution ne constitue pas un effondrement**. L'institut IRI estimait fin décembre 2022 que les volumes achetés par les ménages sont revenus à leur niveau de 2019 (soit avant les fermetures des lieux de RHD liées à la crise sanitaire).

**Une descente en gamme** : On observe sur 2022 une évolution des comportements d'achat : la hausse des prix incite les français à descendre en gamme. D'une manière générale les Français consomment moins de produits frais traditionnels (- 5,6 % par rapport à 2021 d'après Kantar World Panel). Les premiers prix sont plus nombreux dans les paniers (+7,4 % en volume), alors que les produits bio en sortent (-7,8 % en volume d'après IRI). Par ailleurs 62 % de la baisse de volume des marques nationales donne lieu à un transfert vers les MDD (marques de distributeurs) qui se développent plus rapidement chez les classes moyennes. **La MDD gagne d'ailleurs du terrain partout en Europe.**

Sur les 9 premiers mois de 2022 vs 2021 Source IRI, Agence Bio	conventionnel		bio	
	En volume	En valeur	En volume	En valeur
Lait conditionné	- 3,9 %	+1 ,1 %	-8,4 %	-4,3 %
Œufs	- 0,9 %	+5,9 %	-5,5 %	-1,2 %

Essoufflement des ventes en lait et œufs bio par rapport au conventionnel. Source : IRI, sur les neufs premiers mois de l'année 2022 vs 2021

**D'une manière générale, les produits sous labels ou mentions de qualité séduisent moins.** C'est en tout cas ce que soulignait Kantar en novembre 2022, après une étude sur près de 12 000 foyers. Il en ressort que les labels et les mentions sont considérés comme de l'information « due » (un prérequis) par les consommateurs et non plus comme une vraie valeur ajoutée. Il y a donc une moindre considération et une moindre intention d'achat face à des prix plus chers.

La baisse des ventes, déjà observée sur les produits bio, pourrait donc se généraliser aux autres produits sous labels de qualité en 2023. A noter cependant que **les produits « locaux »** (à minima français, ou commercialisés sous une marque régionale) continuaient en 2022 à donner de très bons résultats. En Bretagne notamment, qui fait partie avec l'Alsace et le Pays Basque, des régions les plus identitaires, les achats de produits locaux sont en progression : +6,1 % de chiffre d'affaires pour les marques locales bretonnes entre 2020 et 2022 (IRI, Etude de Géomarketing).

## Actualités

---

La situation pour la distribution :

- En France, comme ailleurs en Europe, beaucoup de distributeurs n'ont pas répercuté ou uniquement partiellement la hausse de leurs propres coûts de fonctionnement – à commencer par la revalorisation du SMIC, de l'ordre de 8 % en cumulé sur un an, et qui pourrait encore s'apprécier dans les mois à venir (Nielsen IQ).
- Par ailleurs, la plupart des hausses demandées pour les prochaines négociations commerciales sur les produits alimentaires se situent entre 10 et 20 %, avec une moyenne à 12 %.

➔ **L'inflation devrait donc se poursuivre en 2023, avec un pic au printemps.** Si tous les consommateurs ne réduisent pas drastiquement leurs achats en volume, il y a fort à parier qu'ils seront plus nombreux à baisser en gamme

Du côté des spécialistes bio, la déconsommation a déjà eu des répercussions. Au niveau national, le nombre de fermetures est aujourd'hui supérieur au nombre d'ouvertures : nous avons perdu 4 % du parc de magasins fin 2022 par rapport à 2021, **d'après les experts des rencontres Distribution et Consommation, organisées par Initiative Bio Bretagne (IBB) le 1<sup>er</sup> décembre dernier.**

## A retenir

---

- Après un recul de 4,6 % en 2022 par rapport à 2021, les volumes achetés en GMS sont revenus à leurs niveaux de 2019.
- L'inflation alimentaire va se poursuivre en 2023, avec un pic attendu pour mars (à l'issue des négociations commerciales).
- Les Français ont été nombreux à descendre en gamme et continueront à le faire.
- Malgré tout, ils restent attachés aux valeurs véhiculées par le local sur les produits alimentaires.

Pour tout complément : [maelie.tredan@bretagne.chambagri.fr](mailto:maelie.tredan@bretagne.chambagri.fr)

# ÉNERGIE

## Chiffres clés

---

### Des prix qui flambent ....

Depuis plusieurs mois, les prix du gaz et de l'électricité ont augmenté de manière spectaculaire sur les marchés de gros. Aussi, le prix du **gaz est passé d'environ 30 € le MWh en 2021 à plus de 200 €** en janvier 2023 et le prix de l'**électricité** n'est pas en reste, passant sur la même période de **50 € MWh à plus de 500 € aux heures de pointe**.

Cette hausse qui semble **s'inscrire dans le temps**, s'explique par une réduction de l'offre provoquée par la conjonction de plusieurs facteurs : la maintenance des réacteurs nucléaires, le conflit russo-ukrainien avec une réduction des exportations de gaz russe et les conséquences de la sécheresse 2022 qui a réduit de 20 % la production hydroélectrique européenne.

Afin d'amortir le choc, l'état a pris des mesures avec de multiples dispositifs d'aides d'urgence « gaz et électricité » pour **limiter les hausses de factures et gérer le passage de l'hiver**. Néanmoins, certaines exploitations agricoles, notamment en élevage « hors sols » vont voir leur poste de coûts « gaz et électricité multiplier par **trois ou quatre**.

## Éléments conjoncturels

---

### L'agriculture dépendante des énergies directes et indirectes

Cette crise énergétique a d'énormes conséquences sur l'activité agricole. Lorsque les coûts de l'énergie augmentent, les exploitations voient directement l'impact sur leur facture d'énergie (électricité, gaz, fioul, c'est-à-dire l'énergie directe) mais aussi sur leur coût d'intrants (engrais, aliments). Les productions porcines et avicoles se prennent de plein fouet ces hausses sur leurs charges d'élevage mais aussi par la flambée des intrants (aliment...). En bovin lait, certains systèmes moins robotisés sont plus résilients. La production des fourrages et des cultures de vente voit elle aussi ses coûts de production s'envoler (fioul, engrais de synthèse ...).

### Energie et alimentation, concurrence ou complémentarité ? Les arbitrages de demain

Nous sommes dans une période de transition où nos modes de consommation vont devoir s'adapter à une raréfaction certaine des disponibilités de l'énergie fossile d'ici 2050. Depuis 100 ans, **l'énergie fossile a permis de produire plus, plus vite et moins cher**. Avec pour conséquence un "déstockage" massif du carbone emmagasiné depuis plusieurs milliers d'années, qui, comme nous le mesurons tous, impacte le climat. Les énergies renouvelables, solaire et biomasse, que certains appellent énergies nouvelles, sont en fait des énergies « anciennes » avec lesquelles nous allons devoir concevoir notre mix-énergétique où le foncier devient (ou redevient) aujourd'hui aussi un potentiel de production d'énergie...

Cette situation crée des opportunités mais pose aussi la question des concurrences entre productions alimentaire et énergétique et des interrogations quant à l'utilisation et la valorisation des sols demain...

## Actualités

---

### Nouvelle loi d'accélération des énergies renouvelable

Les débats parlementaires qu'a suscité l'écriture de cette loi traduisent la complexité du sujet, à la fois désireux d'aller plus loin sur les ENR, tout en s'inquiétant des conditions opérationnelles de ce déploiement sur le terrain. Les enjeux sont multiples et la profession agricole a été globalement entendue.

### La loi prévoit notamment :

- L'obligation d'installer des panneaux solaires sur les parkings extérieurs de plus de 1 500 m<sup>2</sup>, mesure logique sans risque de conflit d'usage ;
- De définir via les communes, des **zones d'accélération** (hors agrivoltaïsme) pour implanter des énergies renouvelables. Le photovoltaïque au sol « compatible avec une activité agricole » sera dans ce zonage, il s'agit des surfaces agricoles incultes ou inexploitées. Ces zones seront définies dans un **document cadre** par département et réalisé par **les chambres d'agriculture**.
- **D'encadrer les conditions de l'agrivoltaïsme**, sujet important et très polémique. Le texte affirme que l'agrivoltaïsme doit rendre un service à l'activité agricole et que la production agricole doit rester « l'activité principale ». La loi lève ainsi les incertitudes concernant les risques de « projets alibi » avec l'introduction d'un avis conforme des CDPENAF.

### Définition de l'agrivoltaïsme :

*Une installation peut être considérée agrivoltaïque si elle apporte directement à la parcelle agricole au moins un des services suivants :*

- *Améliorer le potentiel agronomique des cultures,*
- *Lutter contre les aléas et les effets du changement climatique,*
- *Améliorer le bien-être animal.*

### **A retenir**

---

#### **De client-consommateur d'énergie à manager de l'énergie**

A chaque situation, un mode de fonctionnement adéquat... L'énergie n'est plus à considérer comme un unique poste de coût. D'une situation de client-consommateur, l'agriculteur doit passer à une situation **de management de l'énergie** par différentes étapes :

- Connaître ses différents postes de consommation et identifier ses postes d'économie
- Analyser et optimiser ses contrats de fourniture
- Produire de l'énergie et l'autoconsommer
- Diversifier ses activités en devenant producteur d'énergie
- Envisager les circuits-courts de l'énergie avec des contrats de gré à gré, en autoconsommation collective.

Communiquer, sensibiliser, informer, accompagner et former les agriculteurs, tels sont les rôles des chambres d'agriculture au cœur d'enjeux essentiels à la compétitivité des exploitations.

Pour tout complément : [regis.lecarluer@bretagne.chambagri.fr](mailto:regis.lecarluer@bretagne.chambagri.fr)

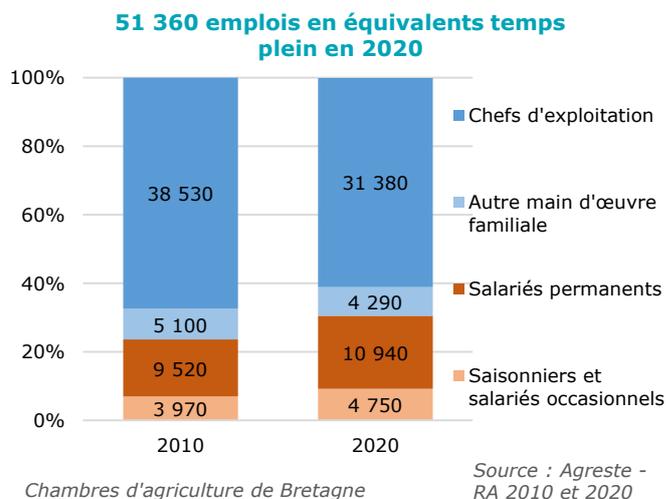
# EMPLOI AGRICOLE ET AGROALIMENTAIRE

## 51 360 emplois en ETP en PRODUCTION AGRICOLE en 2020 (Recensement agricole)

La Bretagne compte **26 347 exploitations agricoles en 2020**. Leur nombre a diminué de 23,5 % entre 2010 et 2020.

**94 670 personnes travaillent dans ces exploitations ce qui représente l'équivalent de 51 360 actifs à plein temps**. L'écart entre effectif et ETP (équivalents temps plein) s'explique par l'importance du travail occasionnel et saisonnier en agriculture qui occupe beaucoup de salariés (39 270) mais représente peu d'ETP (4 750).

**L'emploi agricole en ETP est en baisse de 10 % par rapport à 2010**, en raison de la diminution des chefs d'exploitation (-19 %) et des autres actifs familiaux (-16 %), reculs qui ne sont pas entièrement compensés par la progression du salariat (+16 %).



Entre 2010 et 2020, **la part du travail effectué par des salariés progresse, passant de 24 % à 31 %**.

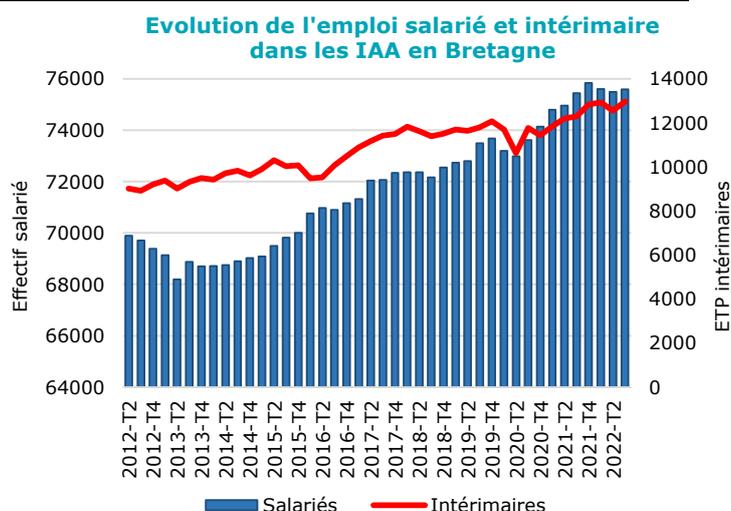
**En 2020, 12 676 chefs d'exploitation ont plus de 55 ans, soit 35 % des agriculteurs**. Plus de la moitié (54 %) des chefs d'exploitation ont plus de 50 ans, soit 19 719 agriculteurs.

**Les départs ne sont pas compensés par les installations. On compte une installation pour près de trois départs**. En effet, selon la MSA, 1 895 agriculteurs ont cessé leur activité (dont 1 136 pour un départ en retraite) en 2020. Cette même année, 655 jeunes de moins de 40 ans se sont installés comme exploitant agricole (dont 437 avec les aides DJA).

**En 2021**, ce sont 777 jeunes qui se sont installés (dont 507 avec la DJA).

## 75 600 salariés et 13 000 ETP en intérim dans l'INDUSTRIE AGROALIMENTAIRE

**Au 3<sup>e</sup> trimestre 2022, le secteur agroalimentaire breton compte 75 600 salariés<sup>1</sup> et 13 000 intérimaires en équivalent temps plein**. L'intérim représente donc 15 % de l'emploi dans les IAA. Les salariés sont principalement employés dans les **industries de la viande** (quatre salariés sur 10). Viennent ensuite la **fabrication d'autres produits alimentaires (plats préparés notamment)**, puis la **fabrication de produits laitiers** avec respectivement 14 % et 12 % des salariés du secteur (source : Esane 2019).



<sup>1</sup> y compris salariés de l'artisanat alimentaire (boulangeries, pâtisseries et charcuteries)

L'emploi dans les IAA progresse de manière quasi constante depuis 2014, hormis de légères baisses aux 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> trimestres 2020 lors de la période de confinement liée à la crise sanitaire, ainsi qu'aux 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> trimestres 2022. L'emploi repart à la hausse au 3<sup>e</sup> trimestre 2022.

## Un marché du travail de plus en plus tendu

L'enquête BMO (Besoins en main d'œuvre) de Pôle emploi illustre cette situation de tension. Les employeurs bretons anticipent des difficultés pour 66 % des 162 340 postes à pourvoir en 2022 (France : 58 %). Et la part de ces recrutements jugés difficiles a augmenté de 26 points entre 2013 et 2022 (France : +17 points).

**Les secteurs agricole et agroalimentaire sont particulièrement concernés par ces difficultés** comme le montre le tableau suivant :

	Tous secteurs		Agriculture		IAA	
	BZH	France	BZH	France	BZH	France
<b>Projets de recrutement :</b>						
Nombre en 2022	<b>162 340</b>	3 046 350	<b>9 750</b>	257 390	<b>11 280</b>	95 560
Variation 2013/2022 (en %)	<b>+88 %</b>	+89 %	<b>+3 %</b>	+44 %	<b>+117 %</b>	+130 %
<b>Part des recrutements jugés difficiles :</b>						
Part en 2022 (%)	<b>66 %</b>	58 %	<b>72 %</b>	50 %	<b>79 %</b>	61 %
Variation 2013/2022 (en points)	<b>+26 pt</b>	+17 pt	<b>+37 pt</b>	+18 pt	<b>+32 pt</b>	+20 pt

A noter que pour le secteur agricole, la part des recrutements 2022 pour des postes saisonniers atteint 85 % au niveau national et 66 % au niveau breton.

Source : Pôle emploi, enquête BMO

Cette situation de tension s'explique notamment au travers de deux autres phénomènes :

### **D'une part, l'augmentation de l'emploi salarié qui reste dynamique.**

Depuis le début de l'année 2022, la progression de l'emploi reste soutenue : le nombre de salariés augmente de 0,7 % entre les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> trimestres 2022 en Bretagne (France : +0,7 %). Ainsi, malgré les chocs exogènes qui ont fortement perturbés l'économie mondiale (guerre en Ukraine et mesures de confinement en Chine liées au Covid-19), l'emploi maintient sa progression.

Sur 3 ans (entre les 3<sup>e</sup> trimestres 2019 et 2022), l'emploi salarié breton a augmenté de 5,1 % (France : +3,9 %).

### **D'autre part, par le niveau du taux de chômage qui est très bas.**

En Bretagne, le taux de chômage est très bas avec un taux de 6 % au 3<sup>e</sup> trimestre 2022 (France : 7,1 %), même s'il augmente de 0,1 point par rapport au trimestre précédent. Ce taux de chômage est en baisse de 1 point sur trois ans, et de 2 points sur cinq ans.

Pour tout complément : [anne.bertagnolio@bretagne.chambagri.fr](mailto:anne.bertagnolio@bretagne.chambagri.fr)